



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-35552>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-35552**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département du Var

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22830001800113

Ville : TOULON

Code postal : 83000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1440986>

Identifiant interne de la consultation : 20240344-NM/CS/EM

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Conseil départemental du Var - Dbep Service marchés - 390 avenue des Lices - 83076 Toulon Cedex

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire Dc1 à compléter (joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) et en cas de groupement, habilitation du mandataire par les membres du groupement d'opérateurs économiques. L'imprimé Dc1 est disponible sur le site du portail de l'économie et des finances : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> A défaut de l'utilisation du formulaire ci-dessus, les justifications à produire par les entreprises candidates soit en tant qu'entreprise générale soit en tant que membre d'un groupement : - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11. du Ccp, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs

handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail; - Justification d'inscription au registre professionnel (numéro unique d'identification - Siren)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Dans le cadre des justificatifs à produire, le candidat peut utiliser l'imprimé Dc2 ou équivalent. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public (portant au maximum) sur les trois derniers exercices, - Niveau approprié d'assurance des risques professionnels Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre document considéré comme approprié par l'acheteur
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Certificat de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants ou tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres : Qualibat 52.13 (partie chaudière) niveau de technicité supérieur

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 19/04/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique (voir article 4.2 du Rc) : 55% Prix (voir article 4.2 du Rc) : 40%

Critère environnemental (voir article 4.2 du Rc) : 5%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MODERNISATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES DU GYMNASSE RIGUIER - C. E.S JOLIOT. CURIE À CARQUEIRANNE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45331000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation concerne : la MODERNISATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES DU GYMNASSE RIGUIER C.E.S JOLIOT CURIE À CARQUEIRANNE Les prestations relèvent de la catégorie 3 au sens du Code du travail, (art. R4532-1). Les travaux consistent à mettre à niveau les installations de chauffage, de ventilation et de plomberie. Adaptation ponctuelle des équipements sanitaires. Commencement des travaux : Début Juin 2024 Les travaux se dérouleront impérativement pendant les vacances scolaires d'été. Les travaux à l'intérieur du gymnase et le préparateur d'eau chaude sanitaire, devront être terminés pour la rentrée scolaire. La réception des travaux s'effectuera impérativement le 26 août 2024. Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental

Lieu principal d'exécution du marché : GYMNASSE RIGUIER - COLLEGE JOLIOT CURIE - avenue du collègue 83320 - CARQUEIRANNE

Valeur estimée (H.T.) : 128100 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite des lieux est obligatoire. Une attestation de visite sera jointe au mémoire technique. Aucune question/réponse n'aura lieu pendant la visite. Si d'éventuelles questions doivent être posées elles le seront via Aws. (suite détails dans Renseignements complémentaires)

Autres informations complémentaires : La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). L'opération n'est pas soumise à un Permis de Construire. Le marché est un marché ordinaire à prix global et forfaitaire. Les variantes ne sont pas autorisées. Détails visite obligatoire : Les entreprises se rendront sur place pour effectuer une visite afin d'effectuer une reconnaissance des lieux en présence du représentant du maître d'ouvrage. Pour ce faire, il conviendra de solliciter un rendez-vous auprès de E.MAZZOLENI, référent Technique Principal du Pôle Technique de Toulon Est par téléphone : 06.23.31.96.01, ou par mail : emazzoleni@var.fr en indiquant : - l'objet : visite - le nom de la société ; - le(s) nom(s) de(s) la personne(s) concernées ; - le(s) numéro(s) de téléphone et adresse(s) Courriel(s) de ces personnes. Un rendez sera alors fixé le matin, le mercredi 03 avril et le mercredi 10 avril 2024. Le marché est passé pour une durée allant de sa date de notification jusqu'au terme de la période de garantie de parfait achèvement. Les délais d'exécution sont les suivants : Le point de départ du délai d'exécution des travaux est la date de notification de l'ordre de service. Les travaux devront être réalisés dans le délai de 3 mois (période de préparation incluse) Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG-Travaux, le délai de la période de préparation des travaux est de 1 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de la commencer. Il est inclus dans les délais d'exécution des travaux. Les travaux seront exécutés dans un délai de 2 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/03/2024